



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Députés

Luxembourg, le 18 mars 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant l'unité médico-légale de documentation des violences (umedo).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nathalie Morgenthaler
Députée